



ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Au premier regard, vous vous êtes aperçus que quelque chose avait changé... Et c'est le cas ! Il faut remonter jusqu'en 2016 pour découvrir un autre visage que celui de Marise André en première page du journal. À mes yeux, il est important de souligner la plume de Marise à qui j'ai l'honneur de succéder pour « signer » cet éditorial.

La sélection de sujets, le choix des images et la présence des interlocuteurs proposés dans cette édition est le résultat de l'investissement du comité rédactionnel et je ne me vois pas poursuivre la rédaction de ces quelques lignes sans mettre en lumière ces travailleurs de l'ombre :

- Daniel Golay, conseiller communal et rédacteur,
- Lucien Moggetti, secrétaire communal et rédacteur,
- Henri et Marise André, rédacteurs,
- Christophe Monnard, rédacteur,
- Olivier Perrochet, rédacteur,
- Dominique Wavrant, maquettiste.

OLIVIER PERROCHET

Vous constaterez par vous-même que chacun a su apporter sa pierre à l'édifice et a permis de mener à bien la parution de ce numéro.

Quant aux contenus, vous découvrirez entre autres les portraits de M^{mes} Dominique Décosterd et Maude Golay, le projet « Low Energy », la comédie musicale improvisée ou encore l'avancement des travaux de la gare.

C'est grâce au travail réalisé jour après jour par les personnes qui gravitent autour de la commune de Bossonnens que je peux aujourd'hui vous faire part de ces bonnes nouvelles.

À vous désormais de parcourir ce nouveau numéro du *Bosson'Info* ! Laissez-vous emporter au cœur de la commune, à travers reportages, récits et portraits dont, je l'espère, vous garderez un souvenir joyeux.

Bonne lecture !



DIPLOME DE CADRE EN ADMINISTRATION COMMUNALE

Engagée depuis le 1^{er} décembre 2014 au secrétariat de notre commune, Sandra Tâche a suivi durant 2 ans la formation qui permet d'obtenir le diplôme de cadre en administration communale.

Après avoir suivi les 4 modules prévus pour l'obtention de ce diplôme, à savoir :

- Organisation, gestion et communication,
- Droit public et droit privé,
- Contrôle des habitants,
- Finances publiques.

Sandra Tâche a réussi avec brio les examens et a reçu des mains du conseiller d'État Didier Castella son diplôme en date du 22 mars 2019. Le Conseil communal tient à la féliciter pour cette brillante réussite et lui souhaite beaucoup de plaisir pour la suite de sa carrière professionnelle au sein de l'administration de notre commune.

DANIEL GOLAY



REPAIR CAFÉ 2019

Suite au succès rencontré en 2018 lors du 1^{er} Repair Café organisé par la Commission de l'énergie de Bossonnens, une seconde édition a été prévue cette année afin de voir si ce type de manifestation répondait à un besoin de la population.

Vu le succès rencontré l'an dernier, la Commission de l'énergie de Bossonnens a demandé aux Commissions de l'énergie d'Attalens et Granges de venir en renfort dans le cadre de l'organisation de cette journée, ceci afin de mieux entourer tant les consommateurs venus avec un appareil que les bénévoles réparateurs.



Peut-être que les manifestations des jeunes (et moins jeunes également) face au réchauffement climatique de ce printemps, que les interventions de différents médias (radio, TV, journaux) face à la disparition d'espèces animales ou végétales dans notre biodiversité ainsi que le fait que la Suisse ait consommé les

DANIEL GOLAY



ressources naturelles nécessaires à son style de vie en date du 7 mai dernier et qu'elle vit depuis « à crédit » ou sur le dos des pays en voie de développement ne sont pas des phénomènes étrangers au succès d'événements tels que le Repair Café.

Les commentaires lus dans les fiches de satisfaction remplies cette année semblent bien nous le prouver puisque les trois commissions se sont engagées pour l'organisation d'une 3^{ème} édition en 2020 et qu'elles se sont déjà rencontrées afin de tirer le bilan de l'édition de cette année et de d'ores et déjà prendre note des points d'amélioration pour l'an prochain.

L'organisation tient encore à adresser ses remerciements les plus sincères à toute l'équipe des réparateurs bénévoles qui étaient à pied d'œuvre le 11 mai dernier et qui n'ont pas ménagé leurs efforts.



DU NOUVEAU AU CONSEIL COMMUNAL

Suite à la démission de Sébastien Piller au 30 avril dernier, le Conseil communal a accueilli madame Carole Cordey depuis le 20 mai dernier.

Un gros changement d'organisation dans l'entreprise professionnelle avec à la clé davantage de responsabilités, des enfants qui grandissent, les obligations et les tâches liées à la fonction de conseiller communal avec des journées qui sont de plus en plus remplies et qui paraissent bien trop courtes pour tout accomplir comme il le souhaitait ont obligé Sébastien Piller à faire des choix parmi toutes les occupations qui remplissent son quotidien et à devoir renoncer à son mandat de conseiller communal qu'il occupait depuis avril 2016.



Le Conseil communal regrette bien évidemment cette situation mais la comprend parfaitement et tient à remercier Sébastien pour l'excellent travail fourni, les avis intéressants et la convivialité qu'il a toujours su amener autour de la table du Conseil.

Pour le remplacer, une seule candidate s'est présentée et c'est avec plaisir que le Conseil communal a accueilli madame Carole Cordey. Elle a pu être assermentée le vendredi 17 mai et elle siège dès lors depuis le lundi 20 mai.

Madame Cordey a passé toute son enfance à Vevey puis aux Monts-de-Corsier. Elle a effectué son apprentissage à la Commission des impôts de Vevey en tant qu'employée de commerce, profession dans laquelle elle a été active durant 20 ans dans l'entreprise familiale.

Mariée avec actuellement deux enfants adolescents elle est diplômée depuis 2017, après une formation durant 3,5 ans, de kinésiologue et exerce en tant qu'indépendante. Actuellement,

DANIEL GOLAY



en parallèle de son activité dans laquelle la formation est continue, elle suit un autre cursus en étudiant l'anatomie et la physiologie humaine.



Elle a repris le dicastère de Sébastien, sans la partie informatique, à savoir : les forêts, les structures d'accueil de l'enfance et la jeunesse.



Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et souhaitons qu'elle puisse rencontrer beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle tâche souvent passionnante.

**BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL****DANIEL GOLAY**

Nous reprenons ci-dessous les informations transmises en fin de l'assemblée communale du 27 mai dernier par notre syndique, madame Anne-Lyse Menoud.

Revitalisation de la Goletta

Il n'était pas prévu de débiter les travaux cette année mais cela s'est tout à coup accéléré avec la décision des TPF de fermer le tronçon entre Palézieux et Châtel-St-Denis de mars à novembre, cela pour aménager les quais des gares de Remaufens et Bossonnens afin que ces derniers répondent aux normes de la loi sur les personnes à mobilité réduite.

La compagnie de transport a dès lors contacté la Commune qui, par l'intermédiaire du bureau d'ingénieurs RWB en charge de l'étude et du suivi du projet, a tout mis en route pour que les travaux envisagés puissent également profiter de cette interruption du trafic ferroviaire, notamment pour la réalisation de l'ouvrage de franchissement du ruisseau par les voies du train.

Nous avons présenté le détail des travaux qu'il est prévu de réaliser dans le cadre de la revitalisation de ce tronçon de ruisseau dans notre édition N° 71 / 1 de fin mars 2018 et les travaux pourraient débiter à mi-juillet par la réalisation de l'ouvrage de franchissement du ruisseau.

Projet Valtraloc

Le Conseil communal a reçu une mauvaise nouvelle de la part du bureau d'ingénieurs qui a annoncé que le remplacement des canalisations sur le secteur « En Chemin – Voies TPF » n'avait pas été calculé dans l'offre présentée et sur la base de laquelle le crédit avait été demandé en Assemblée communale. Ceci alors que le Conseil avait à plusieurs reprises abordé cette question avec le collaborateur chargé de ce dossier.

Au cas où une demande de crédit complémentaire devait être présentée, la présence du bureau d'ingénieurs a d'ores et déjà été exigée afin que l'Assemblée communale puisse obtenir toutes les informations dans le détail.

Passage piétons de la route d'Oron

Ce passage à piéton situé à la hauteur du garage anciennement Cottet a disparu depuis que le revêtement phono-absorbant a été posé. Néanmoins, suite aux différentes expertises que nous avons dû suivre, il semble que le canton va accepter d'avancer le panneau de limite de vitesse à 50 km/h à l'entrée de la localité, cela étant une condition indispensable au marquage de ce passage. En effet, le canton n'autorise pas un passage pour piétons sur un secteur de route dont la limite est supérieure à 50 km/h.

Remaniement parcellaire

À plusieurs reprises, l'information avait été donnée que dans le cadre du projet de la revitalisation de la Biorde et de la réfection

de sentiers pédestres sur la commune d'Attalens, il était envisagé de profiter de ces travaux pour les réaliser dans le cadre d'un remaniement parcellaire sur les communes d'Attalens, Granges et Bossonnens.

Or, au cours d'une séance d'information aux propriétaires exploitants de terrains, ces derniers ont clairement manifesté leur désaccord avec ce projet. Le projet « remaniement parcellaire » est donc abandonné.

Office de poste

La Poste, par le dernier courrier qu'elle a adressé au Conseil, nous annonce une fermeture du bureau de notre Commune envisagée pour le début de l'année 2020. Face à cette décision, nous avons une fois de plus manifesté notre désaccord avec la fermeture de notre office de poste. La suite nous dira si nous arriverons à maintenir l'existence de notre office.

Conseil général

Un courrier, accompagné de 20 signatures, est parvenu fin mai à l'administration communale demandant l'instauration d'un conseil général en lieu et place de l'assemblée communale.

À titre d'information, il est important de savoir que la loi sur les communes mentionne qu'un conseil général peut remplacer l'assemblée communale pour les communes dont la population est supérieure à 600 habitants.

L'introduction d'un conseil général est décidée par un vote de tous les citoyens de la commune et peut être demandée, soit par l'assemblée communale, soit par le conseil communal ou encore par le 10 % des citoyens actifs, ce qui est le cas dans le cas présent. Pour Bossonnens, un conseil général serait composé de 30 membres élus par la population.

FRIAC

FRIAC = Fribourg – Autorisation de construire.

Dans un avenir proche, le papier va disparaître dans le cadre des dossiers de construction selon la procédure ordinaire, simplifiée ainsi que les demandes préalables et tout sera transmis en format électronique. Des informations détaillées à ce sujet suivront en temps voulu.

Maison Musy

Cette maison proche de l'école que la commune a récemment acquise sera démolie vraisemblablement après l'été et sera remplacée par un nouveau complexe destiné notamment à l'accueil extra-scolaire à l'étroit dans les locaux actuels.

Dans un premier temps l'aménagement de la sortie du parking de l'école sera amélioré par l'arrachage de la haie de manière à améliorer la visibilité des véhicules et piétons arrivant depuis la gare.



GARE AUX TRAVAUX EN GARE

Sous l'œil vigilant d'un milan royal qui cerle au-dessus de Bossonnens, des hommes en orange ont envahi la gare. C'est que la ligne ferroviaire de Palézieux à Châtel-St-Denis est interrompue durant 8 mois : plus de train, des bus les remplacent comme annoncé dans l'édition précédente. Cette interruption programmée par les Transports publics fribourgeois (TPF) permet la mise en œuvre de moyens de génie civil classiques durant les travaux.



Plus ou moins 10 000 trains transportent quotidiennement plus d'un million de voyageurs et sillonnent les quelque 3 100 km de voies du réseau ferroviaire suisse. De nombreux contrôles et inspections des voies deviennent indispensables ; malgré les entretiens, cet important trafic use lentement mais sûrement si bien que le renouvellement de certaines lignes s'impose.



C'est ainsi que, dans le cadre du renouvellement des infrastructures de la ligne 256 (Bulle – Châtel-St-Denis – Palézieux), un très gros chantier s'est ouvert depuis Châtel-St-Denis jusqu'à Palézieux. Ce n'est pas « adieu veau, vache, cochon, couvée » comme l'écrivait La Fontaine mais c'est tout comme. Adieu rails, traverses en bois traitées à la créosote, ballast, radier.

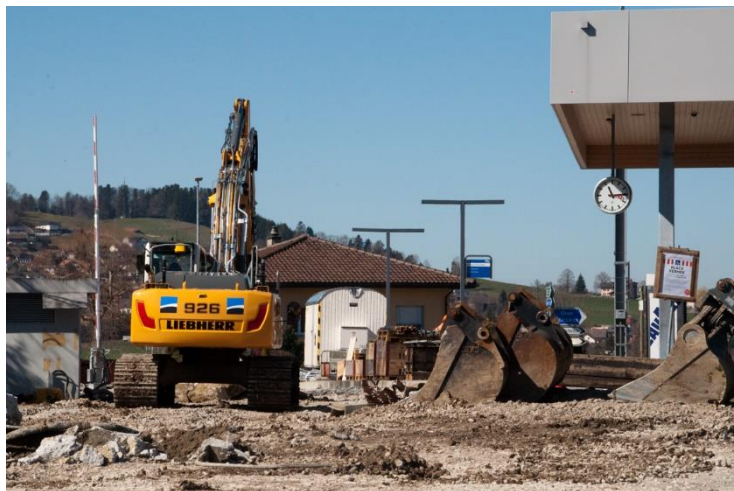


Dans la tranchée ainsi creusée s'activent, montées sur chenilles,

HENRI ANDRÉ



grue et pelles.



D'abord, l'infrastructure de la voie est renouvelée ; il s'agit de façonner une couche imperméable posée sur un lit compact d'agrégat. Des tonnes de roches dures concassées y sont déversées. L'infrastructure est légèrement inclinée pour permettre l'écoulement de l'eau et complétée d'un système de drainage posé tout le long de la voie.



Des rouleaux compresseurs à grosses roues cylindriques, appelés également compacteurs, aplanissent la couche d'étanchéité bitumineuse.



Par-dessus vient la superstructure, la structure que tout badaud

peut voir : ballast — à nouveau des pierres concassées —, traverses et rails fixés aux traverses par les attaches. Le ballast ferroviaire sert, entre autres, à stabiliser la voie ferrée et à répartir la pression. Les rails sont obtenus par laminage : l'acier en fusion est pressé pour lui donner la forme souhaitée.



Leurs travaux de pose et de dépose s'effectuent toujours par moyens ferroviaires.

La gare actuelle, dont le toit est recouvert de panneaux solaires visibles sur la photo prise par drone, a été réaménagée et inaugurée en août 2013 ; elle reste en place momentanément jusqu'à ce qu'elle soit déplacée au-delà de la route cantonale.

Néanmoins, deux modifications sont prévues aux abords de la station. D'abord, le quai s'allonge pour atteindre 120 m et devenir conforme à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) [quai avec hauteur appropriée, nivellement facilitant l'accès...] Par ailleurs, l'une des deux voies est supprimée. Inutile de préciser que le système d'aiguillages est aussi modifié.

Les travaux se poursuivent vers Granges et la Goletta. Ce sera pour une prochaine édition.



© Alexandre Giordano (photo prise par drone)

COIFFURE SANDRA – LE PARCOURS D'UNE PASSIONNÉE

Coiffure Sandra est une enseigne présente à Bossonnens depuis une quinzaine d'années. Le salon est situé dans l'immeuble Le Rousseau, à la route de Chesau 5.



Sandra Pugin arrive en Suisse en 1991. Elle fréquente l'école primaire de Bossonnens puis le CO de la Veveyse à Châtel-St-Denis. Passionnée de coiffure depuis son plus jeune âge, elle effectue un apprentissage de trois ans à Oron-la-Ville, complété par un CFC pour homme. Ainsi en 2000 elle est désignée première apprentie de coiffure femme du canton de Vaud et, en 2001, première apprentie de coiffure homme du canton de Vaud.

Partie de zéro

Durant un an et demi, elle travaille à Oron, dans le salon « Délit de Charme ». Elle apprend l'existence d'un local disponible à Bossonnens. L'idée d'y créer un salon et de devenir indépendante lui vient aussitôt. Portée par sa passion, elle se lance petit à petit, à l'aide de sa famille. Son mari s'occupe de l'aménagement du local avec des travaux de maçonnerie, menuiserie, installations sanitaires, ... Partie de zéro mais avec l'enthousiasme de sa jeunesse, Sandra ouvre son salon, « Coiffure Sandra », le 16 février 2004.

Une clientèle fidèle

Son premier client est son père. Avec un, puis deux, puis trois clients, une clientèle fidèle se crée peu à peu. Un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes fréquentent le salon. Leur âge varie entre un an et 99 ans. En cas de nécessité, Sandra transporte quelques personnes jusqu'au salon, pour l'aller comme pour le retour. Parfois elle transporte son matériel au domicile de ses clients. Être coiffeuse, c'est aussi jouer un rôle social.

Le métier de coiffeuse exige de la technique, de la précision, un certain sens de l'esthétique. Il faut bien sûr aussi savoir suivre la mode et, c'est important, aimer les gens. Il est encore nécessaire

CHRISTOPHE MONNARD



de savoir faire preuve de beaucoup d'écoute pour comprendre les demandes des clients. Sandra parle encore d'une qualité d'un tout autre ordre : savoir veiller à la discrétion.

Solarium en self-service

Depuis le début, Sandra travaille seule. Cela ne l'empêche pas en 2006 d'ouvrir un solarium dans un local adjacent. Cette installation fonctionne en self-service, sept jours sur sept, de sept heures à vingt-deux heures. Les clients se chargent du nettoyage avant ou après leur passage. Sandra effectue des contrôles et constate extrêmement peu de problèmes.

Travailler seule pour son propre compte offre l'avantage de profiter d'une grande souplesse. Mais il faut aussi assumer la totalité des tâches et des responsabilités. Quant aux vacances, elles sont courtes : deux semaines par année. Mais quand on a la passion pour ce que l'on fait, quand c'est un bonheur d'exercer sa profession avec une certaine liberté, que demander de plus ?

Le salon est ouvert six jours sur sept, à la demande.
079 363 57 05



39 SOUHAITS

Ce jeudi 9 mai, un petit groupe s'est donné rendez-vous au café du Tivoli à Châtel-St-Denis pour parler du projet engage.ch. Engage.ch c'est quoi au juste ? C'est une plateforme sur internet mise en place par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) afin que des jeunes entre 14 et 25 ans puissent s'impliquer dans la vie politique du pays en déposant leurs souhaits et idées sur comment améliorer la Suisse.

39 souhaits ont été déposés sur le canal « la Veveyse » et c'est sur ces souhaits-là que nous avons débattu ce jeudi. Toutes les personnes qui avaient participé au projet étaient vivement attendues ce jour-là. Mais seulement 5 jeunes ont répondu présent alors que des conseillers communaux, des membres du Midnight Games d'Attalens, des personnes de l'AJV et même Christel Berset, déléguée à l'enfance et à la jeunesse du canton de Fribourg, ont fait le déplacement pour venir assister à cet échange.

Nul besoin de vous expliquer ma surprise en ne voyant que quelques courageux venir défendre leurs idées. Mais comme Laurent Menoud, président de l'AJV, a dit, « écrire quelque chose derrière un écran est beaucoup plus facile que de confronter son opinion avec celle des autres ». C'est véridique en effet. Sentir tous les yeux rivés sur soi pendant que l'on parle est quelque chose d'intimidant mais les personnes présentes étaient là pour nous aider à développer nos idées, nous écouter et nous épauler dans cette démarche. Le but de l'exercice était donc de trouver les souhaits les plus innovants, les plus réalisables et de trouver une solution possible au problème en essayant, dans un premier temps, de ne pas parler du budget.



© engage.ch / Larissa Eichenberger

Après un court discours de Laurent Menoud, nous nous sommes répartis en 3 groupes traitant chacun un thème : mobilité, infrastructure ou environnement. J'étais, pour ma part, accompagnée de ma petite sœur, Nadia, et de 5 adultes. Nous avons discuté pendant plus d'une heure et demie, lisant tous les souhaits présents sur notre table puis choisissant un seul projet que nous avons approfondi. Le projet en question était celui que j'avais

NINA SAGER



posté en ligne. Et ce que j'ai envie d'améliorer dans ma région, c'est la prévention.

Pendant toute ma scolarité, j'ai eu droit à de la prévention sous plusieurs formes mais une seule m'a vraiment marquée, celle du théâtre forum. Le théâtre forum se démarque des autres préventions par son côté ludique et interactif qui appelle le public à participer, ce qui rend le côté scolaire de la prévention tout d'un coup très intéressant pour les jeunes. Et pour ceux ou celles qui ne sauraient pas ce qu'est le théâtre forum, je vais vous expliquer.

Le théâtre forum se déroule en deux parties. Dans un premier temps, les comédiens jouent une pièce qui traite souvent d'un problème social qui touche de nombreuses personnes. En second lieu, ils répètent leur pièce et c'est à ce moment-là que le public peut intervenir. Des spectateurs peuvent monter sur scène en prenant la place d'un acteur et modifier les actions et les paroles du personnage qu'ils incarnent en essayant de trouver une solution au problème. On traite ainsi toutes les facettes du sujet abordé par la troupe de théâtre puisque de nombreuses tournées différentes seront proposées et jouées.



© engage.ch / Larissa Eichenberger

Cette forme de prévention mériterait d'être mise en avant selon moi et c'est pour cette cause-là que je me suis rendue à Châtel-St-Denis.

Mais bien sûr je n'étais pas la seule à avoir présenté un projet à la fin de la soirée. Augmenter le nombre de sorties au CO, la création d'un studio d'enregistrement et recevoir un abonnement du CO qui permettrait de voyager dans tout le canton de Fribourg étaient les autres souhaits qui ont été débattus ce jeudi 9 mai.

Comment est-ce que cela continuera ? Je n'en sais rien. On nous a déjà informés que certains projets risqueraient bien de ne pas être aboutis. Mais d'avoir eu la chance d'être écoutée et d'avoir pu prendre la parole était déjà une belle expérience. Et j'encourage vraiment tous les jeunes à saisir cette opportunité de s'exprimer si l'occasion se présente à nouveau.



PERSONNEL COMMUNAL – PRÉSENTATION DE M. JOSÉ DE ALMEIDA

Marié et père de deux enfants adultes, José est entré au service de la commune de Bossonnens le 1^{er} décembre 2014. Il a gentiment et volontiers répondu à quelques questions.

José, d'où viens-tu et comment es-tu arrivé ici ?

Je viens du Portugal et suis arrivé en Suisse, à Interlaken précisément, en 1986. Je me suis ensuite marié et suis venu à Attalens où j'ai travaillé comme maçon auprès de l'entreprise Pauli. Plus tard je suis entré au service de l'entreprise Coquoz Constructions à Bossonnens, avec la fonction de contremaître maçon. Nous nous sommes installés à Granges en 2002, village dans lequel nous habitons toujours aujourd'hui et où nous nous plaisons beaucoup.



Quelle a été ta motivation pour ton engagement au poste de responsable de la voirie ?

Ce travail m'a permis d'avoir un contact privilégié avec les habitants, cela me plaît, ainsi que de me rendre utile à la

LUCIEN MOGNETTI



collectivité. Il s'agit d'une activité très variée que je peux exercer de manière très indépendante. De plus, c'est un travail moins pénible que la profession de maçon, ce qui n'est pas négligeable à mon âge. Je tiens ici à remercier les autorités locales de m'avoir offert cette opportunité.

Comment se passent tes relations professionnelles ?

Elles sont excellentes. Je bénéficie de l'entière confiance des autorités, mon employeur. Le contact et l'entente avec mes collègues sont parfaits et je suis très heureux que tout se passe à merveille.

Comment envisages-tu l'avenir ?

Je souhaite si possible terminer ma carrière professionnelle à la commune de Bossonnens et rester dans la région lors de ma retraite, mais je n'exclus toutefois pas de retourner un jour dans mon pays natal.

IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Savez-vous que l'impôt sur les véhicules est un apport substantiel et profitable aux finances communales ?

Eh oui, pas très loin de Fr. 100'000.00 : Fr 93'495.60 en 2017 et Fr 96'296.30 en 2018.

Dès lors, il est important que, *dans la mesure du possible*, les véhicules soient immatriculés dans notre canton.

A titre d'information, l'art. 22 de la Loi sur la circulation routière (LCR) indique notamment que l'autorité compétente en matière d'immatriculation d'un véhicule appartient au canton de stationnement des véhicules et l'article 77 al. 1 de l'Ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière (OAC) précise qu'il s'agit en règle générale du lieu où est garé le véhicule pour la nuit.

Normalement, le domicile du détenteur et le lieu de stationnement du véhicule coïncident : le détenteur amène régulièrement son véhicule à l'endroit où lui-même habite.

Il existe pourtant des cas où le domicile du détenteur et le lieu de stationnement du véhicule ne sont pas identiques. Ces cas

LUCIEN MOGNETTI



sont réglés à l'art. 77 al. 2 OAC, qui précise que, dans les cas suivants, *le domicile du détenteur est considéré comme lieu de stationnement* :

- pour les véhicules qui sont utilisés pendant la semaine, hors du canton de domicile du détenteur, et qui sont ramenés à la fin de la semaine, en moyenne deux fois par mois,
- pour les véhicules qui sont utilisés alternativement pendant moins de neuf mois consécutifs dans plusieurs cantons,
- pour les véhicules dont la durée est la même (50 %) à l'extérieur qu'à l'intérieur du domicile du détenteur.

En vertu de l'article 5a al. 2 OAC, *le domicile*, au sens du droit sur la circulation routière, est déterminé en règle générale selon les dispositions du code civil suisse.

Il faut considérer comme domicile du résident temporaire, son domicile *familial*, lorsque l'intéressé s'y rend en moyenne *deux fois par mois* régulièrement.

Le personnel du secteur Circulation (circulation@ocn.ch) se tient à disposition pour toute information complémentaire.

BILLET NON LITTÉRAIRE

Le texte ci-dessous est un Extrait du règlement d'entreprises, comptoirs, manufactures et chancelleries, de 1863 à 1872. Significatif d'une époque, il est cité dans des ouvrages de différentes disciplines, dont les suivants :

Religion – Brabant, J. & Leclercq, A. 2017. L'Histoire noire de l'Église : Pouvoir, débauche, scandale. Éditions Jourdan.

Psychologie – Amiel, R. 1985. Entreprise santé. Manuel de psychopathologie du travail et de psychiatrie sociale. Maloine éditeur.

Histoire – Libert, A. 2015. Les plus sombres histoires de l'histoire de Belgique : Secrets et anecdotes. Éditions La boîte à Pandore.

Sociologie – Ernst, M. 2003. La flexibilité du temps de travail : entre autonomie et contraintes. Une étude de cas en Suisse. Sociologie Université de Marne la Vallée.

**REGLEMENT DE BUREAU
A L'ATTENTION DU PERSONNEL**



- 1) Respect de Dieu, propreté et ponctualité sont les règles d'une maison bien ordonnée.
- 2) Dès maintenant le personnel sera présent de 6 h. du matin à 6 h. du soir. Le dimanche est réservé au service religieux. Chaque matin, on dit la prière dans le bureau principal.
- 3) Chacun est tenu de faire des heures supplémentaires si la direction le juge utile.
- 4) L'employé le plus ancien est responsable de la propreté des locaux. Les plus jeunes s'annoncent chez lui, 40 minutes avant la prière, et sont également à sa disposition en fin de journée.
- 5) L'habillement doit être simple. Le personnel ne doit pas se vêtir de couleurs claires et doit porter des bas convenables. Il est interdit de porter des caoutchoucs et manteaux dans les bureaux, car le personnel dispose d'un fourneau. Exception en cas de mauvais temps : foulards et chapeaux. On recommande en outre d'apporter chaque jour, pendant l'hiver, quatre livres de charbon.
- 6) Il est interdit de parler pendant les heures de bureau. Un employé qui fume des cigares, prend des boissons alcooliques, fréquente les salles de billard ou des milieux politiques est suspect quant à son honneur, son honnêteté et sa correction.

MARISE ANDRÉ



7) Il est permis de prendre de la NOURRITURE ENTRE 11 h. 30 et 12 h. TOUTEFOIS LE TRAVAIL NE DOIT PAS ETRE INTERROMPU.

8) Envers la clientèle, la direction et les représentants de la presse, l'employé témoignera modestie et respect.

9) Chaque membre du personnel a le devoir de veiller au maintien de sa santé. En cas de maladie, le salaire ne sera pas versé. On recommande à chacun de mettre une bonne partie de son gain de côté, afin qu'en cas d'incapacité de travail et, dans sa vieillesse, il ne soit pas à la charge de la collectivité.

10) Pour terminer, nous attirons votre attention sur la générosité de ce nouveau règlement. Nous en attendons une augmentation considérable du travail.



BOUGER POUR LE PLAISIR ET LE BIEN ÊTRE

Une jeune femme bossonnenoise enthousiaste propose divers cours de sport pour se faire du bien, en groupe ou en privé. Son goût pour le mouvement date de l'enfance : « dans ma famille, j'étais la plus sportive, toujours curieuse de découvrir de nouvelles disciplines sportives et j'aimais les challenges. »



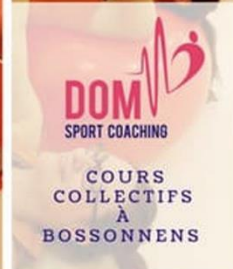
Un déclic plus précis dans le temps est consécutif à une prise de poids qu'un moment elle n'accepte plus. Elle se met alors à pratiquer le sport plus régulièrement, elle améliore son hygiène de vie en mangeant mieux et en bougeant plus avec une forte motivation et beaucoup de plaisir, ce qui lui permet de perdre nettement plus de kilos qu'elle espérait et lui donne envie de se former. Son souhait est de partager son expérience, de la mettre à profit de personnes qui en auraient besoin.



Premier diplôme d'institutrice en fitness, deuxième de coach personnel en exercices physiques. Celui-ci, déjà pour la préparation des examens, l'affirme dans ses capacités à aider quelqu'un : elle coache son mari pour la préparation d'un marathon.

Elle décide de se lancer en indépendante (à côté d'un emploi à temps partiel dans un magasin de sport) et continue à se

MARISE ANDRÉ



former : nordic walking, puis piloxing.

Nordic walking = marche dans la nature avec des bâtons, dynamique, favorisant la posture et le souffle.

Piloxing = mélange de danse box et pilates en musique.



Elle développe ensuite un concept tout à fait personnel sous le nom de « pop fit ». Il implique une activité différente chaque semaine au moyen parfois d'un ballon et de petits accessoires ou simplement avec le poids du corps. On y travaille le cardio, la souplesse, le renforcement musculaire, le gainage, en individuel

ou en duo. Les objectifs sont : améliorer sa condition physique, se remettre en forme, s'amuser, « passer un bon moment dans un petit groupe motivé et une ambiance chaleureuse. »

Nouvelle mère d'une petite Lola, magnifique miniature tonique, elle projette de se former prochainement dans la gymnastique pré- et post-natale pour les mamans et les nouveau-nés. Toujours dynamique donc. Elle dit : « le partage, s'écouter, faire les choses par plaisir, vivre avec la force du groupe, aider l'autre, tous ces vécus sont motivants. Mon objectif personnel est de donner l'envie aux personnes qui m'entourent de faire du sport. Vos objectifs me tiennent à cœur ! ».

**Dom Sport Coaching / Route de Chesau 5 / 1615 Bossonnens
079/745 64 72**



90 ANS IRMA COTTET

Irma Cottet, née Genoud, a fêté ses 90 ans le 8 avril dernier. Pourtant ce n'est pas sa vraie date de naissance. Comme elle aime le rappeler, elle est née un peu avant cette date mais ne sait pas exactement quand. En effet, elle a vu le jour au début avril 1929, à Châtel-St-Denis, dans le quartier de Montimbert. Il avait fait mauvais temps et beaucoup neigé. À l'époque le chemin n'était pas dégagé et la ferme de ses parents était assez éloignée du village. Du coup, son père a renoncé à aller l'inscrire le jour de sa naissance. Il a attendu que la tempête se calme et y est allé le 8 avril. Et à ce moment il semble qu'il n'ait pas osé dire que sa fille était née quelques jours avant et l'a inscrite à cette date.

Irma a donc grandi dans une famille nombreuse, à la campagne. Les conditions de vie à l'époque étaient assez difficiles. Elle aimait l'école, étudier, et aurait aimé devenir institutrice. Mais ses parents lui ont demandé de devenir couturière, afin de pouvoir coudre les vêtements de la famille. Elle a donc appris ce métier et a ensuite travaillé durant 10 ans à « La Maille » à Lausanne, où elle était très appréciée.



Puis à 27 ans, elle s'est mariée avec Marcel Cottet, de Bossonnens. À partir de ce moment-là, elle a secondé son mari pour tenir l'épicerie du village, tout en élevant leurs trois

MARIE-CLAUDE PANCHAUD, LUCIEN MOGNETTI



enfants. Elle a été bien occupée car elle a toujours préparé les repas pour sa famille, son beau-père et les vendeuses qui travaillaient à l'épicerie. Elle travaillait aussi quelques heures au magasin chaque jour. Elle a aussi continué son métier de couturière en faisant elle-même une bonne partie des vêtements de ses enfants et de sa famille.

Au fil des années, les choses ont évolué et changé. L'épicerie a fermé lorsque le commerce des Biolley a ouvert. Irma et Marcel ont passé des années heureuses ensemble jusqu'au décès brutal de Marcel en 2001.



Irma a alors continué sa vie tranquillement, seule. Elle aimait beaucoup marcher et bouger. Longtemps elle a fait partie du groupe de gym des aînés à Attalens, mais surtout elle aimait se promener dans le village de Bossonnens et en faire le tour en passant par le terrain de foot, ce qui lui procurait beaucoup de plaisir. Elle passe maintenant des jours tranquilles et paisibles à la Maison Saint-Joseph à Châtel-St-Denis.

Une délégation du Conseil communal a rendu visite à M^{me} Cottet le jour de son anniversaire et a partagé un moment sympathique de convivialité et d'amitié avec elle. Nous lui souhaitons encore un bon anniversaire ainsi que le meilleur pour les années à venir.



GIRATOIRE ET PATROUILLES SCOLAIRES

Le plan du giratoire du carrefour de la gare vous avait été présenté dans une édition précédente (Bosson'Info n° 69). C'est maintenant chose faite.



Tirant profit des vacances scolaires de Pâques, le giratoire a été aménagé en deux jours par le Service des ponts et chaussées du canton, un îlot central circulaire entouré de trois îlots subtriangulaires orientés respectivement vers Oron, Vevey et Châtel-St-Denis.



Conclusions pratiques : net ralentissement du trafic motorisé mais non de sa densité ! À certains moments, jusqu'à quatre bus se côtoient et se suivent, l'un en provenance de Vevey, les trois autres, avec remorque, remplaçant le train assurant la liaison Palézieux—Châtel-St-Denis. Camions, cars et automobiles se pressent à l'abord du carrefour, sans compter les motos et autres

HENRI ANDRÉ



deux-roues.



Le marquage au sol du giratoire se limite, actuellement, à la ligne signalant la circonférence. Le double passage pour piétons situé de part et d'autre d'un îlot protecteur et prévu dans le plan d'aménagement n'est pas marqué.



Force est pour les patrouilleurs scolaires d'utiliser les vieilles zébrures courant sans discontinuité depuis le trottoir du restaurant de la gare jusqu'au quai. Au moins les piétons qui empruntent cette voie bénéficient-ils de la protection offerte par le relief de l'aménagement.

Le site des ruines du château de Bossonnens est un endroit très attirant pour le jeu avec sa situation élevée, sa forêt offrant une ombre agréable en été.

Il n'est cependant pas sans danger.

Des signaux placés à plusieurs emplacements invitent à la prudence.

Donc pas de prise inutile de risques.



PROJET LOW ENERGY

Le jeudi matin 11 mars, 21 élèves de la classe 11D du CO de la Veveyse sont venus présenter le projet Low Energy dans les classes de Bossonnens. Ce projet est né dans le cadre de la participation de la classe au concours Environnement et Jeunesse 2018 -2019. Il parle du réchauffement climatique et des mesures qui peuvent être prises pour tenter de préserver notre climat et notre environnement.

Pour Adrian Dolikhani, Irini Mamassis, Lora Schwitz, Alyssa Cotet, Emma Musy, Jade Jufer et Calix Nguimbi, tous élèves de la classe PG 11D du CO de la Veveyse, la journée de classe du 11 mai était une sorte de retour aux sources puisqu'elle a débuté à l'école primaire de Bossonnens.



M. Stéphane Simonet, professeur

Tout a commencé par une prise de contact entre la directrice de l'AES de Bossonnens, M^{me} Bettina Sager et M. Stéphane Simonet, professeur titulaire de la classe 11D. Ayant entendu parler du projet « Low Energy » dans le cadre d'un concours, M^{me} Sager a tout de suite pensé présenter ce projet à l'AES Bossonnens, et pourquoi pas directement aux élèves de l'école primaire. Le projet a immédiatement intéressé les enseignants de Bossonnens. Il ne restait plus qu'à fixer une date et à organiser la présentation.

Prendre conscience des problèmes et agir

Ce jeudi matin 11 avril, des élèves du CO étaient donc à l'école primaire de Bossonnens, cette fois-ci dans le rôle d'intervenant, d'animateur. Après un accueil et un rappel de l'organisation prévue, par groupes de trois, dont à chaque fois un élève de Bossonnens, les élèves du CO se sont rendus dans les classes 4H à

CHRISTOPHE MONNARD



8H pour une présentation de 30 à 45 minutes. Après une brève introduction du sujet, une vidéo intitulée « L'avenir est entre nos mains », créée par les élèves de la classe 11D a été projetée. Elle est composée de scènes représentant incendies de forêt, sécheresse, catastrophes naturelles et aussi des séquences filmées avec des élèves de la classe comme acteurs. Elle donne une idée de la difficulté de la vie qui nous attend si nous ne faisons rien pour préserver le climat et notre environnement. Les forêts brûleront, la sécheresse régnera, la nourriture manquera, l'eau se fera rare.

Les élèves du CO ont ensuite expliqué qu'ils ne se contentaient pas de relever des problèmes, mais qu'ils voulaient agir et sur-



tout montrer que cela est possible. Tous ont suivi durant une semaine le parcours « expert » (voir encadré) qu'ils ont imaginé. Le site internet, créé par un élève de la classe, leur permettait de noter quotidiennement leurs réussites ou leurs échecs.

Elèves de l'école primaire intéressés

Les élèves de l'école primaire ont été intéressés par cette présentation. Dans la phase des questions, certains ont même demandé s'il serait possible d'organiser une telle semaine à l'école de Bossonnens. Après le départ des élèves du CO, des discussions ont eu lieu dans les classes. De nombreux élèves ont relevé que dans leur famille aussi, des actions étaient entreprises pour



économiser l'énergie, sans qu'ils en soient conscients. Grâce à la présentation du projet « Low Energy », ces actions ont pris davantage de sens.

Les élèves du CO ont eu du plaisir à présenter leur projet et leurs actions à des camarades plus jeunes. Ils ont relevé leur écoute, leur intérêt et leur participation. L'avenir est entre nos mains et toutes les actions entreprises pour cela nous en font prendre de plus en plus conscience et nous poussent à réfléchir à notre empreinte environnementale.

<https://low-energy-1.jimdosite.com/>

LE PROJET LOW ENERGY

Réchauffement climatique, surexploitation des ressources de notre planète, disparition ou menace d'extinction de nombreuses espèces animales : le tableau découlant de notre mode de vie actuel n'est pas réjouissant, même plutôt inquiétant. Les signaux d'alarme retentissent de toutes parts et notre jeunesse, de plus en plus inquiète pour l'avenir, manifeste sa ferme intention d'agir réellement en faveur de notre environnement. En choisissant de participer au concours « Environnement et jeunesse » dont 2018 - 2019 représente la 17^{ème} édition, les élèves de la classe 11D du Cycle d'orientation de la Veveyse ont décidé de montrer que nous pouvons changer, que chacun peut agir en devenant plus responsable.

Des tâches bien définies et réparties pour un travail de qualité

Aussitôt les grandes lignes du projet établies, diverses tâches ont été définies et réparties, cinq groupes ont été créés :

- Informatique : site internet, propositions de recettes végétariennes, 3 jours végétariens sur 5 à la cantine ;
- Recherches : GIEC, COP24, reportages de la RTS, journaux locaux et suisses ;
- Chiffres : échanges avec administration du CO, commune de Châtel, TPF ;
- Communication : présentation du projet, propositions de menus, contacts avec concierge et administrateur à propos du chauffage ;
- Parcours : propositions d'actions pour les enseignants, les cuisiniers, la conciergerie, les élèves.

Un défi mené durant une semaine

Après de longs mois de travail, le projet a été mis en œuvre dans tout le CO de la Veveyse durant la semaine du 18 au 22 février 2019.

Durant cette semaine, tous les élèves de la classe ont effectué le parcours expert, 366 élèves du CO ont suivi l'un des parcours, de nombreux professeurs ont participé, la cuisine a proposé des menus végétariens durant trois jours, le chauffage des bâtiments a été ramené à 19 degrés. Il fallait prendre des mesures pour économiser l'énergie non seulement à l'école mais aussi chez soi, en ayant le courage de faire changer les habitudes dans

sa famille aussi. Il a fallu respecter immédiatement des consignes très strictes et un constat s'est imposé très vite : pour réussir, il faut être discipliné. À la fin de la semaine, selon les calculs effectués, 10300 kW/h ont été économisés en 5 jours par l'ensemble des participants.

Atteindre les objectifs demande de la discipline

Dans la classe 11D, tous les participants ont atteint l'objectif utiliser moins de lumière. Les autres objectifs ont eu 45 à 60 % de réussite. Les points les plus difficiles à respecter ont été l'utilisation du téléphone et de l'ordinateur : réussi par 10 à 15 % des participants.



La classe 11D peut être fière de la mise en œuvre et de la réussite de ce projet. De plus, de très nombreux élèves ont décidé de poursuivre leurs efforts au-delà de cette semaine, le chauffage de locaux du CO est resté à 19 degrés. La remise des prix a eu lieu le 14 juin 2019.

Ce projet a pour but de sensibiliser et responsabiliser les personnes dès leur plus jeune âge. En effet, du plus petit au plus grand, du plus jeune au plus ancien, chacun de nous laisse son empreinte sur le climat de la planète. Le jour où chaque être humain se sentira responsable, là, c'est certain, tout changera.

Le parcours expert

Je me déplace en transports publics, à pied ou à vélo.

J'éteins la lumière dès que je sors d'une pièce.

Je ferme portes et fenêtres
et aère maximum 5 minutes par jour.

Je mange essentiellement local, bio et végétarien.

Je n'utilise pas d'emballage en plastique.

Je ne fais pas d'achats inutiles.

Je reste maximum quatre minutes sous la douche.

Je débranche les appareils inutilisés.

Je n'utilise l'ordinateur que pour le travail.

Je n'utilise mon téléphone qu'en cas d'urgence.

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE 2/3

Tant le fonctionnement de l'accueil extrascolaire (AES) de Bossonnens que celui de sa directrice, Bettina Sager, ont fait l'objet d'une présentation dans le dernier Bosson'info. Seulement cette structure d'accueil qui prend en charge quotidiennement plusieurs enfants ne peut pas fonctionner sans une équipe éducative engagée. Ce numéro fait la part belle à mesdames Yvonne Schillsott et Corinne Chervaz, éducatrices.

S'il y a une personne qui connaît la petite enfance de Bossonnens, c'est bien Yvonne Schillsott, 63 ans et prochainement à la retraite. Il faut dire qu'elle a obtenu son diplôme d'éducatrice de la petite enfance en 1975. Pourtant, ce n'était pas la voie empruntée dans l'immédiat, privilégiant la vie de famille et l'éducation de ses 4 propres enfants, les remplacements, les petits boulots pendant plusieurs années. Après un passage de 4 ans dans la région de Corsier, elle s'installe avec son mari à Bossonnens en 1992. « Il fallait trouver une activité dont les horaires permettaient de concilier toutes les activités d'une mère au foyer » sourit-elle.



C'est en 1994, que madame Lise-Marie Müller, responsable de la maternelle cherchait quelqu'un pour effectuer son congé maternité et quelques remplacements. Yvonne Schillsott remplit cette tâche avant d'être engagée en 1995. Elle reprendra la responsabilité de la Maternelle en 1998.

L'AES n'existait pas encore mais des réflexions étaient menées dès 2009 de concert avec la commune de Bossonnens. « C'est le début d'un mouvement de fond qui va transformer la prise en charge extrafamiliale de la région » raconte-elle. Lorsque l'AES démarre, en 2011, Yvonne Schillsott est la seule à posséder la

OLIVIER PERROCHET



formation pour lancer la structure d'accueil, toutes les autres collègues devant être formées.

Durant ces années, le métier d'intervenante en AES se professionnalise et gagne en reconnaissance. « On passe d'une personne qui s'amuse avec les enfants (aux dires de certains) à un véritable pédagogue. » Pourtant, quand Yvonne Schillsott parle des activités avec les enfants, elle évoque les jeux de société, les puzzles, les chants, les poésies, des bricolages... Comme s'il fallait préserver cette créativité.

Les valeurs qui animent son quotidien sont la patience et le naturel mais surtout faire les choses avec le cœur.

De son côté, Corinne Chervaz a une formation d'employée de commerce exercée essentiellement dans le milieu bancaire. À l'époque où Corinne Chervaz devait s'occuper de sa fille, il n'existait pas d'accueil extrascolaire et il fallait trouver une autre activité lui permettant de conjuguer vie privée et professionnelle. La solution passera par la case de l'Office des curatelles dont elle devient une professionnelle en 2005. C'est pour elle l'élément qui déclenchera son attrait pour le social.



Ce nouvel attrait l'amène à se former comme secrétaire médicale puis dans la nutrition. Comme Bettina Sager, elle reçoit le « tout ménage » envoyé par la commune de Bossonnens pour trouver des personnes disposant de temps à consacrer aux enfants de l'AES. Comme si cela n'était qu'une étape et pour asseoir sa nouvelle fonction, elle débute une formation d'intervenante en accueil extrascolaire qu'elle a terminée à ce jour. C'était pour

Corinne Chervaz également l'occasion de découvrir un nouvel environnement.

Durant les années d'encadrement au sein de l'AES, Corinne Chervaz a appris à connaître aussi bien les enfants que leurs parents. « Tous les enfants sont différents, par leur éducation, par

leur âge, par leur centre d'intérêt. L'AES, qui fonctionne avec des règles communautaires bien établies, n'empêche pas d'apprendre à respecter les enfants et à les connaître individuellement. »

HOMMAGE À MONSIEUR JOSEPH COTTET

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Bossonnens ont appris avec surprise le décès de monsieur Joseph Cottet, personnalité politique qui durant 30 ans s'est engagée sans limite pour son village, son district et son canton.

Ce père de famille nombreuse, grand-papa et arrière grand-papa, ce syndic, député, conseiller d'État et conseiller national est parti pour son dernier voyage en date du 23 mai dernier, peu après avoir célébré son 96^{ème} anniversaire.

Enfant de Bossonnens né dans une famille paysanne, il a fréquenté l'école primaire de son village natal puis celle régionale d'Attalens avant de se diriger vers l'école d'agriculture de Grange-neuve.

Tout en s'occupant du domaine familial de 35 poses, très rapidement, Joseph Cottet a rejoint le monde politique en suivant les traces de son papa.

Élu au Conseil communal de Bossonnens en 1952, il y a siégé par deux fois et a assumé durant 9 ans la fonction de syndic qu'il cumulait avec celle de député au Grand Conseil. Gravissant petit à petit les différents échelons politiques, Joseph Cottet devint conseiller d'État en 1971. À deux reprises il eut l'honneur d'en assurer la présidence.

Fervent défenseur du secteur agricole, il a siégé à la Direction des affaires militaires, de l'agriculture, des forêts et des vignes de l'État de Fribourg, devenue en 1973 celle de l'agriculture, de la police et des affaires militaires. Il honora son mandat de conseiller d'État jusqu'en 1981.



Bénédiction du drapeau de la Chanson de Bossonnens en 1971

ANNE-LYSE MENOUD



La dissolution des deux escadrons fribourgeois lors de la suppression de la cavalerie nationale en 1972 a fait germer en Joseph Cottet l'idée de la mise sur pied d'une troupe montée. C'est ainsi qu'en 1981, grâce à sa ténacité, le « Cadre Noir et Blanc » a été créé.

Homme d'action, guidé par la défense de la cause agrarienne, Joseph Cottet fut nommé secrétaire cantonal du PAI et rédacteur de son organe *Le Courrier fribourgeois*. Durant une législature il représenta encore le canton de Fribourg en siégeant au Conseil national.

Au cours de sa carrière politique longue de 30 années, ses mandats furent si nombreux que l'on ne saurait tous les énumérer. Une page lui est consacrée sur le site de l'État de Fribourg (<https://www.fr.ch/ce/institutions-et-droits-politiques/gouvernement-et-administration/joseph-cottet-ancien-conseiller-de-tat>).



Visite des autorités communales à l'occasion de son 90^e anniversaire le 12 avril 2013

Au niveau communal, Joseph Cottet a œuvré pour le maintien de l'école dans le village et a largement contribué à la construction des habitations à loyer modéré. La coopérative immobilière Biolley est née sous son impulsion.

Passionné d'histoire, il a également, en 1990, fondé l'Association pour la mise en valeur des vestiges médiévaux de Bossonnens dont il a assumé la présidence plusieurs années durant.



Visite de la délégation du Contingent des Grenadiers, Garde d'honneur des autorités fribourgeoises, pour ce même anniversaire, le 20 avril 2013

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 27 MAI 2019

Le législatif de notre village s'est réuni lundi 27 mai 2019 pour l'assemblée de printemps, traditionnellement dévolue à l'approbation des comptes de l'année écoulée. Outre cet objet, l'ordre du jour était bien fourni avec une présentation du Plan directeur régional (PDR), de la modification du Règlement communal relatif à l'épuration et à l'évacuation des eaux, la nomination de l'organe de révision pour les 3 prochaines années, les nouveaux statuts de l'Association des communes de la Veveyse, les échanges de terrain dans le cadre de la revitalisation du ruisseau de la Goletta et la nomination d'un nouveau membre à la Commission des naturalisations.



M^{me} Anne-Lyse Menoud, Syndique, ouvre la séance à 20 h 05 en souhaitant la bienvenue aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'à M^{me} Pasquier du journal *La Gruyère*. M^{me} Margalhan-Ferrat, qui devait venir présenter le sujet du Plan directeur régional (PDR), doit malheureusement être excusée pour raisons de santé.

Après la traditionnelle précision relative à l'enregistrement des débats et aux éventuelles remarques concernant l'ordre du jour, il est procédé à la nomination des scrutateurs à savoir M^{mes} Trix Wenger et Marie-Laure Pilloud ainsi que MM. Sébastien Perroud et Pascal Dewarrat. 57 personnes habilitées à voter sont dénombrées

En 2010, il a publié et offert aux citoyens de son village, un ouvrage intitulé *Les chroniques de Bossonnens*.

Le Conseil et le personnel communal garderont de monsieur Joseph Cottet le souvenir d'un homme engagé et déterminé, ayant largement contribué au développement de son village. Son départ nous laisse dans la peine.

Nos pensées vont à son épouse Odile, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille à qui nous présentons notre plus profonde sympathie.

LUCIEN MOGNETTI



Une minute de silence est observée à la mémoire des citoyens disparus, M^{me} Solange Fontana, M. Frédéric Chapuis et tout récemment, M. Joseph Cottet, ancien conseiller communal et syndic.

Point n° 1

Le procès-verbal de la précédente assemblée, le 10 décembre 2018, ne fait l'objet d'aucune remarque et il est approuvé à la majorité.

Point n° 2

M^{me} la syndique passe en revue les diapositives relatives au PDR, objet en relation avec les statuts de l'Association des communes de la Veveyse, ce plan régional devant être mis sous toit d'ici au 31 décembre 2020. Cette planification est inscrite dans la Loi sur l'aménagement du territoire, elle a donc un caractère obligatoire.

Point n° 3

M. Daniel Golay, conseiller communal en charge du dossier, effectue une présentation du nouveau Règlement de l'évacuation et l'épuration des eaux ayant fait l'objet d'une séance d'information à la population le 5 février dernier. La taxe périodique calculée sur la surface de terrain en fonction du caractère de la zone passera de Fr. 0.90 à 0.60 dès le 1^{er} octobre



prochain. Cela a été rendu possible grâce à la prise en compte des frais financiers relatifs aux mesures du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) sur un montant de 3 millions au lieu de 6.



Mis en votation, cet objet est accepté par 55 voix et 2 abstentions. Citoyennes et citoyens sont remerciés pour cette approbation.

Point n° 4

M. Bruno Fischetti, conseiller communal en charge des finances, a la parole pour la présentation des comptes de l'exercice 2018, approuvés d'abord par le Conseil, ensuite par la Commission financière, puis audités par l'organe de révision, la fiduciaire Hervest. En préambule, M. Fischetti indique que ces comptes de fonctionnement dégagent un bénéfice de Fr. 8'013.18 alors que le budget prévoyait un résultat positif de Fr. 5'750.00. Il précise notamment qu'une provision de Fr. 100'000.00 a été faite, sur proposition du canton, afin de recapitaliser la Caisse de pension de l'État. Les enseignants des écoles primaires et des cycles d'orientation sont concernés, ainsi que tous les employés de l'État, mais pas les employé(es) des communes. M. Fischetti passe ensuite en revue les comptes, chapitre après chapitre.

Il en fait ensuite de même avec les comptes d'investissement, bouclant avec un excédent de charges de Fr. 1'351.126.15. La fortune du bilan s'élève à Fr. 2'525'744.

La parole est donnée à M. Jean-Pierre Vaucher, boursier communal, pour la lecture du rapport de l'organe de révision.

M. Daniel Bornozy présente ensuite le rapport de la Commission financière, relevant la bonne gestion de la comptabilité communale, du respect des budgets, du suivi régulier des débiteurs et recommande l'approbation des comptes avec les remerciements et félicitations pour le travail effectué.

Mis en votation, les comptes de l'année 2018 sont approuvés par 47 voix et une abstention, aussi bien pour le fonctionnement que pour les investissements.

M^{me} Anne-Lyse Menoud remercie MM. Fischetti et Vaucher pour leur travail, la Commission financière pour son soutien, de même que les citoyennes et citoyens pour la confiance témoignée au Conseil communal.



Le point n° 5 de l'ordre du jour, nomination de l'organe de contrôle, est présenté par M. Daniel Bornozy, président de la Commission financière. Deux offres sont parvenues, l'une de la fiduciaire Marc Gobet et l'autre de la fiduciaire Gilbert Butty. La Commission financière recommande la nomination de la première, dont l'offre est la plus avantageuse.

Mis en votation, le mandat d'organe de révision est confié à la fiduciaire Gobet par 55 voix et deux abstentions, pour une période de 3 ans (2019-2021).

Au point n° 6, il est question des nouveaux statuts de l'Association des communes de la Veveyse (ACV), ayant fait l'objet d'une séance d'information le 29 avril en présence de MM. François Genoud, préfet et Joseph Aeby, directeur de la Région Glâne-Veveyse (RGV). M^{me} Anne-Lyse Menoud effectue la présentation de ce sujet. Les contributions financières des communes ont remplacé le fonds d'investissement régional et la limite d'endettement a été diminuée de 20 à 10 millions dans cette nouvelle version, dans laquelle il est fait mention de Plan directeur régional, en compatibilité avec la Loi sur l'aménagement du territoire. Il est important que toutes les communes avalisent les nouveaux statuts, y compris celles ayant déjà été favorables lors de la première votation, fin 2018. Si cela ne devait pas être le cas, c'est le canton qui se chargerait d'établir un PDR pour et à charge des communes du district.

Mis en votation, cet objet est accepté par l'assemblée par 55 voix et une abstention. M^{me} la syndique remercie les citoyennes et citoyens pour leur soutien.

Le point n° 7 de l'ordre du jour consiste en la présentation par M. Daniel Golay, conseiller en charge du dossier, des échanges et ventes de terrain nécessaires à la revitalisation du ruisseau de la Goletta. Les travaux débiteront prochainement par la réfection de l'ouvrage franchissant le cours d'eau par la voie TPF, profitant de la fermeture actuelle de la liaison Châtel – Palézieux.

1'559 m² sont achetés à M. Daniel Menoud, art. 192 RF, et 1'414 m² à Heidi Wydler, art. 746 RF, pour le prix de Fr. 5.00 le m².

Quant aux échanges ils sont les suivants :

67 m² avec M. Vincent Maudonnet, entre les parcelles 822 et 224 RF.

4'221 m² avec M. Mario Savoy, soit 18 sur l'article 200, 1'150 sur le 507, 605 sur le 223 et 2'448 sur le n° 240, dont 640 pour la revitalisation, le solde de 1'808 m² étant aménagé par la commune en espace de détente pour la population et les promeneurs.

Cette surface de 4'221 m² est compensée sur la parcelle communale 254 RF, sur la partie exploitée par M. Pierre-Alain Dewarrat, agriculteur partant à la retraite, le reste de cette parcelle étant travaillée par l'association Bochud-Cottet.

Seuls les échanges sont mis en votation :

M. Mario Savoy

4'221 m² 55 oui 1 non et 1 abstention ;

M. Vincent Maudonnet

67 m² 56 oui 0 non et 1 abstention.

M^{me} la syndique remercie l'assemblée pour ce vote positif.

Au **point suivant, n° 8**, il s'est agi d'élire un(e) remplaçant(e) à

M^{me} Carine Cottet, membre de la Commission des naturalisations, qui est sincèrement remerciée pour le travail effectué au sein de cet organe communal.

Une seule candidature est parvenue, celle de M^{me} Laure-Anne Thomet. Son intégration à la Commission précitée doit être soumise au vote de l'assemblée.

Par 55 voix, 0 non et 2 abstentions, M^{me} Thomet est accueillie au sein de la Commission communale des naturalisations.

Le **point n° 9**, les divers, ont fait l'objet d'une information séparée à la page 5 de ce journal.

Le procès-verbal de cette séance du législatif est en cours de rédaction et sera prochainement à disposition sur le site Internet de la commune : bossonnens.ch.

PORTAIT DE MAUDE GOLAY

À la recherche de contenu en vue de la prochaine séance du comité rédactionnel du Bosson'Info, mon regard est attiré sur l'interview du journal Le Messenger qui mettait en lumière le travail d'une personne dans l'ombre de Vincent Veillon et Vincent Kucholl, aussi appelés les deux Vincent.

L'article est consacré à Maude Golay, chargée de production. À la lecture, j'ai été doublement surpris, car d'une part Maude Golay est jeune (née le 13 avril 1991, moi qui pensais qu'une certaine expérience était nécessaire pour faire ce métier) mais surtout elle a grandi à Bossonnens. Ni une, ni deux, je suggère d'effectuer son portrait dans le journal communal. Sans en faire le rapprochement, Daniel Golay, conseiller communal, me souffle à l'oreille et avec une certaine fierté dans le regard : « C'est ma fille ».



Je prends donc contact avec Maude Golay qui m'explique que son parcours professionnel a véritablement débuté à la Haute École de gestion, filière tourisme, à Sierre pour la partie

OLIVIER PERROCHET



théorique et au Paléo Festival de Nyon pour la partie pratique.

Arrivée au terme de cet enseignement, la Bossonnensoise décroche une place de stage dans l'agence de production *Ramon + Pedro*, à Lausanne. Le stage n'en porte que le nom, car elle se voit rapidement confier des projets à gérer (preuve s'il en fallait de ses capacités). Elle apprendra donc les bases du métier « sur le tas ».



Cette voie l'inspire et elle apprend que les deux humoristes en plein essor (*Ndlr : les deux Vincent...*) sont à la recherche d'une chargée de production. Le processus d'engagement standard est initié, Maude Golay postule et fait partie des 7, puis des 2 dernières candidates. Elle vit un des moments le plus stressant de son existence quand il fallut la départager de sa concurrente.

Elle reçoit un e-mail à 7 h 30 avec un *pitch* (synthèse de projet) qu'elle devait développer le jour même.



Shiva de l'organisation

Engagée en août 2015, Maude Golay travaille à 100 %, même à 200 % pour remplir les nombreuses tâches qui l'attendent comme passer à la loupe tous les textes, déterminer les ressources humaines ou matérielles, dénicher les costumes, les accessoires, encadrer les figurants, effectuer le lien avec les comédiens. Le temps faisant, elle finit par encadrer une équipe de 10 personnes issues des métiers de la production. De cette fourmilière de compétences résultent en finalité des productions qui collent au plus près des valeurs de Maude Golay

qui sont entre autres : rire de tout, l'ouverture d'esprit et l'autodérision.



À ce moment-là, je me rends compte que mon interlocutrice a de sacrées épaules et je comprends mieux pourquoi elle fait l'objet d'interviews et d'articles. Je me permets donc de lui demander quel souvenir elle conserve de sa vie à Bossonnens. Elle me répond spontanément avoir apprécié les moments à entonner les chansons de Noël ou celles de la Saint-Nicolas dirigées par monsieur Christophe Monnard. Quoi de plus normal alors de poursuivre dans cette voie artistique qui lui plaît tant.

SPECTACLE DE LA COMÉDIE MUSICALE IMPROVISÉE

Annoncé dans notre dernière édition, nous vous présentons le spectacle plus en détail, par le biais de cette interview de Grégoire Leresche, comédien que nous aurons le plaisir de voir sur la scène de notre salle polyvalente le samedi 28 septembre prochain.

En effet quoi de mieux que l'avis d'un professionnel avant d'assister à un spectacle que seuls les spectateurs présents ce soir-là pourront dire avoir vu. Car oui, par définition, un spectacle d'impro est toujours unique.

Ce spectacle résulte d'un souhait du Conseil communal de vouloir offrir à la population la possibilité de participer à une manifestation culturelle où elle pourra partager et échanger le temps d'une soirée, et découvrir peut-être des talents de demain.

Nous avons pris rendez-vous avec Grégoire Leresche, un des comédiens de la troupe présents à Bossonnens, pour en savoir plus. Il sera sur scène avec Judith Goudal, Quentin Lo Russo, Lionel Perrinjaquet, Xavier Alfonso, tous accompagnés au piano par Jérôme Delaloye.

Depuis quand êtes-vous comédien improvisateur et qu'est-ce qui vous a animé à faire cette activité ?

Depuis l'enfance, à l'école à Grandson puis après dans les rangs de l'AVLI (Association Vaudoise des Ligues d'Improvisation) avec

DANIEL GOLAY



les matchs d'impro. Petit à petit on a découvert d'autres courants d'impro (école anglo-saxonne), donc on est passé des matchs aux spectacles.

Les salles sont devenues de plus en plus grandes, on passe des spectacles gratuits aux chapeaux, puis des entrées payantes aux cachets.

Je viens de Grandson. L'improvisation appelle à cette solidarité qu'on retrouve dans les « bleds ». C'est un vrai moteur.



Grégoire Leresche lors d'un tournage d'une émission « 120 minutes »

Comment on différencie l'approche de l'improvisation et celle du théâtre ?

J'aime vraiment la spontanéité, le champ des possibilités que ça ouvre, on n'a aucune limite. On joue avec notre propre imaginaire. C'est la définition de comment on se connecte à notre enfant de 5 ans : « on fait comme si ». On n'est jamais tout seul, on est avec des partenaires, on mélange les imaginaires de chacun, on s'écoute beaucoup, on est dans le non jugement, dans le respect des idées des uns et des autres. La solution est toujours collective.

Et ça se renouvelle sans cesse, c'est toujours différent, également dans la manière dont la musique est intégrée au spectacle. Je dirais que le recommencement permanent rend tout ça absolument passionnant. On ressent l'adrénaline du risque total, nous n'avons aucun canevas, aucune idée de base, on est comme nu sur scène, on s'habille en personnage, sous les yeux du public en direct.

On vous a vu récemment dans plusieurs sujets de l'émission 120 minutes (Les 2 Vincent, Veillon et Kucholl). Racontez-nous ces expériences.

Il me paraît important de faire remarquer qu'un comédien peut faire face à 3 types de jeux, à savoir : impro, théâtre, derrière la caméra.

Dans l'impro, on réagit dans l'immédiat, on donne 5-6-7 personnages par soirée, on leur donne un seul angle, c'est un personnage plutôt en surface.

Dans le théâtre, on prend le temps, on a environ 3 mois de répétition avec ce personnage. On lui cherche un sens, une histoire, on le fait avancer. Le texte est hyper important. On rend les mots d'un auteur. On va calquer notre propre vécu sur un nouveau personnage. Une même pièce jouée par des personnes différentes peut totalement la changer.

Derrière la caméra, on devra réaliser un travail de profondeur et aussi un travail du naturel. On doit jouer le moins possible, mais « être » le plus possible. C'est donc à mi-chemin entre impro et théâtre ! On retrouve l'aspect instantané, et il faut gérer l'alternance dans les moments où on ne joue pas (sur le plateau) et les moments d'action. On est beaucoup plus conscient qu'au théâtre de ce qu'on est en train de donner.

Pour moi, c'est un réel plaisir de travailler avec cette équipe dont l'humour et le professionnalisme font partie de nos points communs.

La comédie musicale improvisée s'installe à Bossonnens le temps d'une soirée en septembre prochain. Qu'est-ce que vous auriez envie de dire aux habitants du village et de la Veveysse qui ne connaissent pas ce concept ? Qu'attendre d'une telle performance ?

Ils auront le privilège d'assister à un spectacle unique, qu'ils n'auront encore jamais vu ailleurs de leur vie. Ce spectacle sera joué pour la première et dernière fois ce soir-là. Le public aura la possibilité de voir une performance unique, uniquement pour lui.

On travaille avec les gens qui sont là, le public, l'environnement dans lequel on est, on va aussi parler de Bossonnens, on est ancré dans le « maintenant ».

Souvent on nous demande « comment vous faites ? » Il y a ce côté magique ! Tout ça c'est grâce aux comédiens, à la troupe, mais aussi grâce au public. Il participe entièrement à la performance, mais sans monter sur scène.

On retrouve les mêmes sentiments qu'au cirque : de l'humour, de l'émotion, le fait d'être impressionné, ou aussi la peur. Ce spectacle est populaire au sens noble du terme.



La troupe au grand complet

Nous avons notamment joué au Paléo, à la fête du Blé et du pain, on a sillonné la Suisse romande. On adore aller jouer dans des salles communales, c'est en général un public non habitué. Pour nous c'est important d'aller vers les gens, c'est un spectacle sur mesure pour les gens, pas un spectacle formaté pour un certain type de public cible.

Ce spectacle est ouvert à toutes et tous (autant la grand-maman, qu'un enfant ou même un rendez-vous romantique). Il n'y a pas de codes qui empêchent de pousser la porte du théâtre (ou de la salle de gym).

De manière générale, avec la troupe de la comédie musicale improvisée, on cherche beaucoup à déstabiliser les partenaires de jeu, le but secret est de faire rire le spectateur mais aussi les partenaires sur scène. Le spectateur est en empathie avec nous, quand le comédien réussit son impro, c'est libérateur pour tous, c'est un vrai échange.

Merci à Grégoire Leresche d'avoir répondu à ces quelques questions et c'est vrai qu'à l'entendre et à le lire on se réjouit déjà d'avoir la chance de pouvoir assister à un tel spectacle, à Bossonnens, le 28 septembre prochain.

Le prix des places a été fixé à CHF 25.00 – AVS et étudiants à CHF 20.00 et une buvette sera organisée par la SENEC avant et après le spectacle.



TOURNOI ANNUEL DU FC BOSSONNENS

Fin juin aura lieu notre traditionnel tournoi annuel au terrain de foot de Bossonnens. Je me permets de vous présenter le programme suivant :

Vendredi 28 juin 2019 – match aux cartes

Les inscriptions débutent à partir de 19 h 00 et le match aux cartes commence à 20 h 00. Par équipe de deux, venez jouer et passer une bonne soirée en jouant aux cartes (chibres, atouts imposés, sans annonce). Le tarif est de CHF 25.00 par personne et une collation sera offerte en fin de partie. Chaque équipe repartira avec un lot. Une tombola sera aussi organisée durant la soirée.

Samedi 29 juin 2019

Les équipes de foot s'affronteront tout au long de l'après-midi. Nous proposons deux catégories de jeu, soit populaire et mixte. Nous optons pour un tournoi tourné vers le signe du fair-play et de la convivialité. Pour le souper, notre équipe de cuisine vous proposera une assiette garnie d'une brochette de viandes, de frites et d'une salade.

JOURNAL COMMUNAL AU 28 MAI 2019

CARNET ROSE

Rodrigues da Silva, Carolina, fille de Marcia et José, née le 8 mars 2019

Pfänder, Declan Séraphin, fils de Nataly et Sébastien, né le 23 mars 2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Cottet Joseph, né le 14 avril 1923, décédé le 23 mai 2019

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

80 ans Savoy Françoise, née le 6 juillet 1939

AGENDA MANIFESTATIONS

27-28-29-30 juin	16 ^{ème} Tir du Lion	Stand/Attalens
28-29-30 juin	Tournoi annuel du FC Bossonnens	Pl. des sports/Bossonnens
30 juin	Concert annuel – Chœur d'enfants Croc'notes	Ange/Attalens
5 juillet	Fête de la fin des écoles	Pl. des sports/Bossonnens
5 juillet	Fête de l'envol	Attalens
14 juillet	Tournoi annuel – Amicale de pétanque	Pl. des sports/Bossonnens
17-18 août	40 ^e Marche populaire – Club des Marcheurs	Attalens
23-24 août	40 ^e anniversaire – Jeunesse de Tatroz	Tatroz
28 septembre	Spectacle de la Comédie Musicale Improvisée	Bossonnens

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée ! Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021 947 44 88.

CHRISTOPHE BERTHOUD

Notre bar et notre tonnelle et notre DJ vous accueilleront pour poursuivre la soirée dans une ambiance festive.

Dimanche 30 juin 2019

Sur le plan sportif, les matchs du tournoi inter-quartiers des Guelins rythmeront cette journée. Pour rappel, ce tournoi a comme objectif d'amener le village au terrain afin que les personnes et familles d'un quartier fassent connaissance avec les autres quartiers. Il s'agit là d'un tournoi 100 % pour le plaisir. À partir de 11 h 00, le FC Bossonnens a le plaisir d'offrir l'apéro à la population de Bossonnens. Footeux ou non, vous êtes tous invités à partager le verre de l'amitié en notre compagnie ! Ensuite, nous aurons plaisir à vous servir notre traditionnelle broche à midi. Une assiette, composée d'un succulent rôti avec une sauce, des croquettes et des légumes, sera proposée à tout le monde (adulte : CHF 18.00 / enfant : CHF 10.00).

D'ores et déjà, nous nous réjouissons de vous accueillir lors de notre manifestation et vous remercions pour votre soutien.

26^{ème} FETE SUR L'ALPAGE
À Granges (Veveyse) - 5 au 7 septembre 2019

.....

JEUDI
19h30 **MATCH AUX CARTES**
Inscriptions dès 19h
CHF 25.- / pers.

.....

VENDREDI
18h00 Ouverture de la place de fête
Petite restauration
19h15 **SOUPER CONCERT**
Fondue chinoise CHF 40.- / pers., CHF 15.- / enfant
Inscriptions au 076 / 493 07 52
20h30 **CONCERT**
Vufflens Jazz Band

.....

SAMEDI
8h30 Petit déjeuner – offert aux enfants
9h00 Ludothèque – atelier jeunesse – troc de jouets
Dès 10h00 Marché villageois
Animations: musique, châteaux gonflables, etc.
Démonstrations de sculpture à la tronçonneuse et de ferrage de chevaux
19h30 **CONCERT Yodelweiss & BAL**

Bar
Bus-navette
Cantine chauffée
Restauration chaude
Plus d'informations : www.alpage2019.org

